

h e p i a

Haute école du paysage, d'ingénierie  
et d'architecture de Genève



# Voir et revoir...

WORKSHOP SCENOGRAPHIES URBAINES

CONCOURS SOCIETE PRIVEE DE GERANCE GENEVE 2012

## **CAHIER DES CHARGES ET PROGRAMME**

Semaine du 30 janvier au 3 février - jury à 14h00 le vendredi février 2012

# TABLE DES MATIERES

PROGRAMME DU WORKSHOP/CONCOURS	p. 3
CADRE GENERAL DE L'OPERATION	p. 4
Attitudes et principes d'intervention	
Dimension pédagogique et crédits ECTS	
BUT DU WORKSHOP	p. 4
OBJECTIFS D'AMENAGEMENT	p. 5
PROGRAMME ET CONTRAINTES	p. 5
Diurne/nocturne	
Economie de moyens	
Résistance aux intempéries	
Véhicules d'urgence et sécurité du site	
Musique et architecture sonore	
Développement durable	
DOCUMENTS ET ELEMENTS A REMETTRE	p. 5
CRITERES D'EVALUATION	p. 6
COMPOSITION DU JURY	p. 6
NOTATION ET PRIX	p. 6
DROITS D'AUTEURS	p. 6
GROUPE DE COORDINATION	p. 6
ORGANISATEUR	p. 7
ENSEIGNANTS ET GROUPES	p. 7
CONTACT	p. 7

## PROGRAMME DU WORKSHOP SPG DU 30 JANVIER AU 3 FEVRIER 2012

LUNDI 30 JANVIER

**Lancement du Workshop en commun avec Paléo 2012**

---

Lieu du Workshop	<b>hepia</b> , haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture 3 <sup>ème</sup> étage - Filière architecture du paysage - rue de la Prairie 4 à 1202 Genève
08h45 à 09h00	Accueil des participants en salle d'atelier B309
09h00 à 9h45	Présentation résumée des éditions Paléo 2005 à 2011 par Laurent Essig, responsable du projet HES-SO Genève au Paléo Festival Nyon et du concours 2011 SPG par Claude Zuber Professeur responsable du projet SPG.
10h00 à 10h30	Présentation du thème Paléo et du thème SPG, modalités du déroulement de l'atelier (cahier des charges, équipes, planning, etc.)
dés 10h30	Formation des équipes et initiation du travail
12h00 à 13h00	Lunch libre
13h00 à 18h00	Poursuite des ateliers et développement du concept

MARDI 31 JANVIER

**Avant-projet scénographique**

---

08h40 à 12h00	Développement de l'avant-projet scénographique
12h00 à 13h00	Lunch libre
13h00 à 18h00	Suite du développement de l'avant-projet scénographique

MERCREDI 1<sup>er</sup> FEVRIER **Projet scénographique et présentation intermédiaire**

---

08h40 à 12h00	Développement du projet scénographique
12h00 à 13h00	Lunch libre
12h00 à 18h00	Présentation intermédiaire (10 minutes par équipe) et développement du projet final avec détails

JEUDI 2 FEVRIER

**Projet définitif, détails, mise en forme**

---

08h40 à 12h00	Développement du projet définitif, détails
12h00 à 13h00	Lunch libre
13h00 à 18h00	Finalisation du projet et mise en forme définitive

VENDREDI 3 FEVRIER

**Rendu des projets**

---

8h00 à 13h00	Dépose des projets (maquette(s), plans, dessins, PDF, etc.)
14h00 à 16h00	Défense des projets SPG 2012 devant le jury (8/10 minutes par équipe)
16h00 à 16h45	Délibération du jury, annonce des résultats et fin du Workshop (apéritif).

**Nota Bene : Chaque groupe d'étudiant(e)s recherchera avant la séance du 30 janvier un lieu ou site d'intervention urbain public ou privé pour son projet, ainsi que tous les documents nécessaires à la mise en place du projet (extraits cadastraux, relevés du lieu, reportage photographique, ...), afin de pouvoir initier le travail en atelier sans retard le lundi.**

## **CADRE GENERAL DE L'OPERATION**

Pour la troisième année consécutive, l'hepia est partenaire de la SPG (société Privée de Gérance) dans le cadre d'un Workshop (atelier de projet) construit autour d'un « Concours d'idées pour aménager et valoriser un espace externe privé ou public en ville de Genève » .

Les étudiants sont invités, sur cette thématique urbaine, à travailler sur le sujet avec pour point de départ l'intitulé « **Mise en scène d'espaces urbains** ». Pour ce faire, les étudiants trouveront eux-mêmes le lieu qu'ils entendent valoriser, avec une préférence pour un lieu délaissé ou sous qualifié de la ville de Genève. La scénographie sur laquelle les équipes plancheront sera dans un premier temps matérialisée par les planches rendues et présentées au jury (vues virtuelles).

La continuation et la mise en place d'une ou plusieurs scénographies (construction), si sur le principe est envisagée par notre partenaire, n'est pas à ce stade encore confirmée, ceci principalement en raison de problèmes techniques, de calendrier, de demande d'autorisation de construire, etc. Cela dit les étudiants tiendront tout de même compte de la possible réalisation de leur projet dans l'élaboration de ce dernier (faisabilité technique et durée restreinte de réalisation à 3 mois, par exemple).

Tous les aspects du développement durable devront être intégrés dans cette approche, aussi bien philosophiques, que constructifs (matériaux utilisés et proposés pour une éventuelle réalisation, principe de démontage et recyclage de ces derniers en fin de vie de l'installation, adéquation de la proposition avec l'économie des moyens, etc), tout en proposant un univers poétique, original et surprenant.

Les propositions répondront notamment aux intentions suivantes :

- Développer la diversité des usages des lieux étudiés : on se repose, on se rencontre, on s'amuse, on communique, on découvre, on apprend ... on rêve
- Offrir un lieu de passage, visuel ou physique (on observe ou l'on s'imprègne).
- Etablir des ambiances et des atmosphères plutôt calmes et sereines en regard du tumulte de la ville.
- Penser ce monde extraordinaire et poétique, de jour comme de nuit (éclairage, découverte nocturne du projet, différente de celle du jour).
- Placer, dans la mesure du possible, les citoyens au centre des projets et des actions imaginées.
- Intégrer, selon les projets et les lieux, l'idée de renaturation dans la ville physiquement (végétale) ou métaphysiquement (évoquant la nature).

### **Attitudes et principes d'intervention**

- Les propositions seront novatrices, ludiques, spectaculaires, accessibles, généreuses, originales, surprenantes.
- L'économie de moyens guidera la conception des projets, notamment par l'utilisation de matériaux simples et bon marché ou par un usage courant détourné et contemporain.
- Le recyclage des matériaux et les principes de développement durable seront appliqués
- Les projets seront compatibles avec la politique actuelle de l'école et avec les grandes lignes de la législation genevoise (pour des raisons de faisabilité, comme le feu, la sécurité, etc))

### **Dimension pédagogique et crédits ECTS**

Le travail réalisé par les étudiant-e-s durant ce Workshop fait l'objet d'une note et de l'attribution de crédits ECTS (voir chaque filière).

### **BUT DU WORKSHOP/CONCOURS**

Le but du workshop est d'apprendre à travailler et à partager en équipes pluridisciplinaires (environ 12/15 équipes composées d'architectes, d'architectes paysagistes) divers scénarios scénographiques sur le thème proposé.

L'intention fédératrice est d'apprendre à travailler ensemble en équipe d'étudiants et ainsi provoquer une émulation créative riche et novatrice dépassant la simple addition des compétences de chacun.

## OBJECTIFS D'AMENAGEMENT

Les objectifs de la scénographie sont notamment de:

- Proposer une scénographie attractive, nouvelle ou complémentaire du lieu (nouvelle lecture).
- Concevoir un univers magique, surprenant, merveilleux, chaleureux, lumineux, spectaculaire
- Maîtriser les échelles et proposer un aménagement adapté au site
- Aménager des espaces de détente et de repos
- Imaginer des attractions visuelles sur le site
- Traiter clairement les limites du site afin d'offrir un univers intimiste et homogène (lisible)
- Prévoir une mise en lumière innovante, originale et sécurisante
- Proposer des solutions simples, favoriser l'économie de moyen
- Appliquer les principes de développement durable

## PROGRAMME ET CONTRAINTES

### Diurne/Nocturne

Idéalement, la perception de la scénographie doit se différencier entre sa dimension diurne et nocturne. Les installations solaires sont encouragées.

### Economie de moyens

L'intention est de faire rêver les citoyens par la magie de la créativité, de l'audace et de l'originalité. Elle n'a pas vocation de démonstration de richesses ou autres expressions ostentatoires. La priorité est donnée à l'usage de matériaux simples, communs, bon marché, à usage détourné, qui, grâce à la créativité, transcende ces objets ordinaires en une installation extraordinaire.

### Résistance aux intempéries - Véhicules d'urgence et sécurité du site

Compte tenu des contraintes d'utilisation et des intempéries, les projets (même initialement que virtuels) intégreront la notion de résistance aux éléments naturels (vent, eau, soleil, etc).

De même, la proposition devra impérativement prendre en compte les exigences et l'accessibilité en tout temps des véhicules d'urgence (feu, ambulance, etc.), selon le lieu.

### Musique et architecture sonore

Une architecture sonore peut-être envisagée si elle participe et contribue à enrichir la scénographie.

### Développement durable

Le développement durable est au centre des préoccupations de l'ensemble des acteurs de l'opération. Un accent particulier sera mis sur les économies d'énergies (mode d'éclairage, recyclage des matériaux, etc)..

## DOCUMENTS ET ELEMENTS A REMETTRE

Chaque équipe produit au plus tard pour le vendredi 3 février 2012 à 13h00 les documents suivants :

**3 dossiers reliés au format A3** pliage classeur (A4) comprenant 6 planches:

- 1 planche manifeste du projet (affiche)
- 1 planche de la vue en plan et les coupes et élévations sur le projet dans son environnement
- 2 planches d'illustrations
- 1 planche de détails du projet
- 1 planche liste de matériel et estimatif budgétaire
- **1 CD-R au format PDF - 1 maquette conceptuelle (format à définir) - 1 Présentation PDF de 7 minutes maximum)**

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

- La dimension créative et novatrice de la proposition
- La valeur d'usage et d'appropriation du lieu
- La qualité plastique et spatiale de la proposition
- L'originalité de la formalisation
- La pertinence de mise en œuvre et de la déconstruction
- La potentialité d'animation

## COMPOSITION DU JURY

Le jury est composé de 8 membres et d'un suppléant. Chaque filière en charge du processus est représentée. Elles sont accompagnées par quatre membres de la Société Privée de Gérance. Le vote de chaque membre compte pour une voix.

SPG	M. Thierry BARBIER-MUELLER - Administrateur délégué groupe SPG
SPG	Mme Dominique BAKIS-METOUDI - directrice SPG
SPG	M. Patrice BEZOS - Architecte
SPG	M. Richard QUINCEROT - Architecte
hepia	Mme Nathalie LUYET - Architecte/Urbaniste - cheffe du département
hepia	M. Claude ZUBER - Professeur HES/Architecte
hepia	M. Laurent Salin - Professeur HES/Architecte Paysagiste
hepia	M. Laurent ESSIG - Professeur HES/Architecte Paysagiste
hepia/suppléant	M. Dimitri VILPERT - Architecte Paysagiste

## NOTATION

Les projets sont évalués par les experts et font l'objet chacun d'une note (validation du crédit ECTS).

## PRIX

Un montant de 6'000.- frs (chaque prix est doté de 2'000.- frs, le binôme d'étudiants se partageant cette somme) est mis, par la Société Privée de Gérance partenaire de l'école, à disposition du jury pour l'attribution de 1 à 3 prix et/ou mention(s).

Les montants alloués ont pour but le paiement des taxes semestrielles, le financement d'un voyage d'études, la poursuite de leur formation en niveau Master ou tout autre projet.

## REMISE DES PRIX

Prévue le 22 mai 2012 à 16h30 dans les jardins de l'Amandolier.

## DROITS D'AUTEURS ET INTEGRATION DES PROJETS DU WORKSHOP

Les documents de présentation des projets, les images de son montage et de sa réalisation sont propriété de hepia-Genève et sont libres de droits quant à leur utilisation pour des publications, des expositions ou tout autre mode d'expression et de diffusion liées au concours. En particulier pour la diffusion des résultats par la SPG des projets primés (liberté de référence aux travaux primés).

Les propositions ou les projets, même partiels, peuvent être repris dans le processus, en cas de réalisation concrète et ultérieure d'un ou de plusieurs projets dans la ville, et venir enrichir ainsi les scénographies. Les étudiants auteurs de ces propositions ou projets ne peuvent en aucun cas revendiquer des droits d'auteurs même partiels.

## GROUPE DE COORDINATION

Le groupe de coordination est composé d'au minimum un représentant par école et d'un membre de la direction hepia. Il est apte à prendre collégalement toutes les décisions relatives à la conduite du projet hepia-Genève / Société Privée de Gérance - Workshop/concours 2012.

Les membres permanents sont les suivants :

SPG-Genève  
hepia

Mme Christine ESSEIVA - Responsable des publications SPG  
Claude Zuber - chef de projet - filière architecture hepia

## **OPPORTUNITÉS**

Les projets du Workshop pourront faire l'objet d'une exposition publique au sein de la HES-SO-Genève et être diffusés sur le site internet de HES-SO-Genève ou sur le site SPG et/ou pourront faire l'objet de diverses publications.

## **ORGANISATEUR**

L'ensemble de l'opération (workshop), est sous la responsabilité de la direction hepia, des responsables des filières architecture et architecture du paysage et son chef de projet, Monsieur Claude ZUBER Prof. HES.

## **ENSEIGNANTS ET GROUPES**

Les enseignants tuteurs suivants animent le Workshop scénographique durant la semaine du 30 janvier au 3 février 2 :

Claude Zuber	Professeur, HEPIA/Architecture
Laurent Essig	Professeur, HEPIA/Architecture du paysage
Laurent Salin	Professeur, HEPIA/Architecture du paysage
Dimitri VILPERT	Assistant - Architecte Paysagiste HEPIA

## **CONTACT**

Claude ZUBER - Prof. HES - HEPIA Haute Ecole du Paysage, d'Ingénierie et d'Architecture  
4, rue de la Prairie - 1202 Genève - [claude.zuber@hesge.ch](mailto:claude.zuber@hesge.ch)

\*\*\*